Rencontre à Combs

N°173
Novembre
2016

Dossier > un peu de civisme et tout va mieux !

© Fotolia

www.combs-la-ville.fr

combs la-ville

ACADOMIA

ON CROIT AU POTENTIEL DE CHAQUE ENFANT.

SOUTIEN SCOLAIRE À DOMICILE

- TOUTES MATIÈRES, TOUTES CLASSES
- ENSEIGNANTS COMPÉTENTS ET PÉDAGOGUES
- PROGRAMME PERSONNALISÉ
- 50% DE RÉDUCTION D'IMPÔTS*

STAGES COLLECTIFS en petits groupes

ÉTUDES ENCADRÉES pour lycéens et collégiens

80 bis, rue Sommeville
77380 Combs-la-Ville
01 64 13 45 55

À PARTIR DE 14,50€/HEURE APRÈS RÉDUCTION D'IMPÔT*

Kérichard Formation – RCS Melun B 493 519 383 - 02/07. Entreprise indépendante du réseau de franchises Acadomia. * Art. 199 sexdécies du C.G.I. Sous réserve de modif. de la Loi de Finance.

BIKE O ZEN

C. C. de l'Abreuvoir - Rue de l'Abreuvoir - 77380 Combs-la-Ville
Tél. : Brigitte au 06 20 73 10 72

BIENTÔT LES FÊTES !!

IDÉE CADEAU À PRIX DOUX

REMISE DE 30% effectuée sur toutes les prestations ongulaires*
pour prise de RDV uniquement avec Brigitte débutant dans la profession

- *Pose complète gel de couleur :* 45 € au lieu de 65 €
- *Remplissage gel de couleur :* 30 € au lieu de 44 €
- *Vernis permanent sur ongles naturels ou sur pieds :* 19 € au lieu de 28 €

* Offre valable jusqu'au 30/11/2016 pour toute nouvelle cliente Voir conditions, modalités et tarifs auprès de Brigitte

OFFRE DÉCOUVERTE

AQUABIKING EN CABINE

19 € au lieu de 29 € les 30 min*

* 1 par personne. Voir conditions en magasin

Ouvert du mardi au dimanche
11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h30

PLATS À EMPORTER, LIVRAISON À DOMICILE ET BUREAU

-20% SUR LES PLATS À EMPORTER AVEC LE CODE PROMO RENCONTRE11
(valable pour le mois de novembre 2016).

3, AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC 77380 COMBS-LA-VILLE

09 51 39 92 80

S.K.S

PEINTURE & RENOVATION

Peinture intérieure et extérieure
Revêtements sols et murs
Aménagement intérieur
Isolation intérieure et extérieure
Carrelage et parquets
Ravalement de façades
Petits travaux de maçonnerie

29 rue Boris Vian - 77380 Combs la Ville
06.14.19.52.33 - 06.24.89.15.67
skspeinture@gmail.com

Conseil • Marketing • Publicité

Agence de communication des collectivités locales d'Ile-de-France depuis plus de 30 ans.

Les Espaces Multi-Services
56, boulevard de Couroeln
Croissy-Beaubourg
77435 Marne-la-Vallée cedex 2
01 64 62 26 00

RÉGIE PUBLICITAIRE
COMMUNICATION PAR L'OBJET
ORGANISATION DE SALONS
STUDIO GRAPHIQUE

Réservez

votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de COMBS-LA-VILLE

Contact :
Sébastien Cadilhac
06 87 55 08 32

groupecmp.fr

SOMMAIRE

4 Actu
- Les images du mois
- La Boîte à lire
- Les activités proposées par le RAM
- Agissons ensemble...
- Atelier «Bien vieillir»
- Bien grandir avec le service enfance

8 Travaux

9 Élargissons notre horizon
- Les festivals d'automne
- Le conservatoire et la médiathèque deviennent intercommunaux

10 Histoire
- L'enfer de Verdun

11 Bien vivre
- Les aménagements anti-quads

12 Dossier
- Vraiment bien vivre ensemble

15 Économie locale
- Les concours de fin d'année de l'association 2A2C
- Marché de Noël

16 Dans vos quartiers
- Du concret, des projets !

17 Du temps pour soi
- Téléthon
- Le spectacle fait du bien
- Projections du Mois du film documentaire

19 Les associations

22 Vie municipale

23 À noter

Un peu de civisme...

Les « incivilités » ont toujours existé, quelques individus peu scrupuleux et respectueux des autres et de leur environnement se laissant aller à des comportements préjudiciables à ce fameux « vivre ensemble ».

Le rôle de la collectivité est d'essayer de prévenir ces attitudes, en particulier grâce à l'éducation de chaque instant, à l'école et dans tous les lieux où un encadrement adapté permet de limiter les risques.

Mais, pour les plus jeunes, la collectivité ne remplacera jamais les familles, qui sont par essence les premiers remparts contre les incivilités et que nous nous efforçons, grâce au Conseil des Droits et Devoirs des Familles, de soutenir mais également de mobiliser.

Mais les incivilités et autres comportements désagréables ne sont pas uniquement le fait des plus jeunes et trop nombreux sont encore ceux qui, à tout âge, de tout sexe et de toute condition, estiment qu'ils peuvent tout se permettre, au détriment de la tranquillité du plus grand nombre et de l'exigence légitime d'un environnement agréable et serein.

Ces interrogations sont aujourd'hui parvenues à un fort niveau d'exaspération, que nous mesurons partout, surtout depuis que l'inquiétude consécutive aux drames terroristes que nous subissons depuis presque deux ans a accru chez chacun de nous le sentiment que « tout fout le camp » et que la sphère publique a perdu pied.

La commune, face à cette nouvelle « donne», ne baisse pas les bras. Quelques exemples :

Nous nous sommes battus, avec succès, pour que soit mis un terme à ce hideux et inacceptable dépôt d'ordure en sortie de Francilienne.

Nous allons, au 1er janvier prochain, confier au SIVOM de nouvelles prestations de propreté urbaine afin que nos espaces publics soient encore mieux entretenus malgré le laisser-aller de trop nombreux indélicats quant à leurs propres déchets.

Nous allons « muscler » notre dispositif de police municipale en modifiant, en parfaite coordination avec la police nationale, son effectif, son organisation, ses horaires et ses capacités d'interventions.

Lors de l'inauguration de la Maison du Combattant et du Citoyen au parc Chaussy le 13 octobre

Car il nous faut, ensemble avec l'État dont ça reste la responsabilité première, mieux répondre aux attitudes scandaleuses et dangereuses de quelques énergumènes inconscients qui pourrissent la vie de nos communes avec leurs quads et autres engins qui n'ont pas leur place dans notre espace public et mieux traiter la question des rassemblements alcoolisés ou… pires qui génèrent sentiment et réalité d'insécurité.

Rien de tout cela ne relève d'une quelconque baguette magique qui dispenserait chacun de nous, dans l'exercice de sa citoyenneté, de concourir à l'amélioration de notre vie quotidienne.

Car c'est d'une action collective, la mieux coordonnée possible, que dépend le nécessaire renversement de tendance, pour peu que la chaîne pénale, lorsque sa mise en œuvre s'avère indispensable, soit bien au rendez-vous de la légitime préoccupation de chacun.

La commune est déterminée à apporter sa pleine contribution à cet indispensable effort. À chacun de nous, dans chacun de ses gestes quotidiens, de faire également sa part du travail !

Bonne lecture

Votre Maire

Guy Geoffroy

Directeur de publication : le député-maire, Guy Geoffroy. **Co Directeur de publication :** Marie Martine Salles, maire-adjoint.
Conception-réalisation : direction Communication-NTIC, Mairie de Combs-la-Ville - Place de l'Hôtel de Ville - 77385 Combs-la-Ville Cedex.
Tél. 01 64 13 16 00 - Site : www.combs-la-ville.fr. **Impression :** Le Reveil de la Marne, 4 rue Henry Dunant 51200 Epernay Cedex.
Régie publicitaire : C.M.P. 56 bd de Courcerin - 77 183 Croissy-Beaubourg - Tél. 01 64 62 26 00 - **Prix du numéro :** 0,65 euros

Salle comble pour le spectacle Jarry atypique mi octobre à la Coupole.

Le 2 octobre, la Braderie Lutte anti-gaspillage s'est tenue avec grand succès. Au mois de mai, elle avait du être reportée en raison du mauvais temps.

La Maison du Combattant et du Citoyen prend une nouvelle dimension en s'installant dans le Pavillon du Petit Chêne au Parc Chaussy.

Les images... ... du mois...

Les seniors ont fêté leurs anniversaires au restaurant Paloisel le 28 septembre 2016.

Lors de la Semaine bleue pour les seniors : le goûter au 56ème étage de la Tour Montparnasse et l'élection de Monsieur et Madame Senior : M. Senior est Daniel Lassiaille, Mme Senior est Nicole Nicolas et leurs dauphins Jean Farnault et Jocelyne Panayotou.

Inauguration de la très belle exposition sur Gustave Courbet qui s'est tenue au Château de la Fresnaye jusqu'au 9 octobre.

Le tournoi de ping-pong le 21 octobre a été organisé pour les jeunes de l'Élan 11-14 ans en partenariat avec l'association Combs Sénart Tennis de Table.

L'Harmonie à la Coupole début octobre a revisité le thème de James Bond avec une création «Skyfall Symphonie opus 007» arrangée et dirigée par Alain Hurel.

Le livre : un point d'ancrage

Le 13 octobre 2016, le député-maire Guy Geoffroy a inauguré la première « Boîte à lire » installée à l'entrée à droite, dans le parc Chaussy. Un moyen de mettre l'objet livre à la portée de tous.

Initiative lancée par le Conseil Communal des Jeunes Citoyens et adoptée par le Conseil municipal, le concept a été inventé aux Etats-Unis. C'est le libraire Guillaume Decitre, présent à l'inauguration, avec le Fonds Decitre créée en 2011, qui en a développé le concept en France. La première «Boîte à lire» a été installée dans l'une des 20 villes les plus pauvres de France, Vénissieux, en 2014. Le succès a été immédiat et aujourd'hui trois boîtes y sont installées et 50 villes en accueillent dans toute la France.

Légende de la photo : de gauche à droite : Avec les jeunes du CCJC, le député-maire Guy Geoffroy a inauguré la première « Boîte à lire » au parc Chaussy, en compagnie de Guillaume Decitre et de Juliette Bredas, maire-adjoint chargée de la petite enfance, la jeunesse et la citoyenneté.

Le principe est simple, des boîtes dotées d'un fonds de livres sont installées dans l'espace public, et permettent à chacun de venir prendre un livre et d'en déposer un autre. Les associations Lire et Faire lire et Au fil des contes développeront des actions complémentaires au projet.

«À l'heure où 10% de la population ne sait pas lire, l'accès au livre est un enjeu. À notre modeste échelle, nous faisons notre possible pour contribuer à un monde où chacun puisse développer son potentiel maximum, grâce à l'éducation et au plaisir de lire et ainsi peut-être rendre la société un peu meilleure ». Guillaume Decitre.

EN BREF

Enquête publique

Du 17 novembre 2016 au 2 décembre 2016, aura lieu une enquête publique préalable au projet de déclassement et de désaffectation du domaine public communal incluant de la voirie, des propriétés communales cadastrées AC n°6p – AC n°8p – AC n°334p - AC n°336p – AC n°338p – AC n°373p – AH n°727p – AH n°785p, rue du Multien.

Les pièces du dossier ainsi que le registre de l'enquête publique seront déposés à la mairie et mis à la disposition du public du 17 novembre au 2 décembre 2016 inclus, aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie.

M Henri Ladruze, Commissaire-Enquêteur, recevra le public en mairie le jeudi 17 novembre 2016 de 8h45 à 11h45, le jeudi 24 novembre 2016 de 13h30 à 17h15 et le vendredi 2 décembre 2016 de 13h30 à 17h15.

Le Commissaire-Enquêteur transmettra son rapport et ses conclusions motivées au Maire dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête

Renseignements : 01 64 13 16 18

Les activités proposées par le Réseau des Assistantes Maternelles (RAM)

Les activités du RAM destinées aux assistant(e)s maternel(le)s sont en préparation. Si vous souhaitez en tant qu'assistant(e)s maternel(le)s y participer vous devez fournir votre adresse mail à l'adresse suivante : ram@mairie-combs-la-ville.fr. En retour, l'équipe du RAM vous transmettra les plannings des activités.

Pour tous renseignements : 01 60 60 67 35.

Agissons ensemble...

Un partenariat se construit entre le service jeunesse et les associations afin de valoriser celles-ci et d'organiser avec elles des tournois sportifs.

Des ateliers vidéos encadrés par le service accueil de loisirs jeunesse seront mis en place prochainement. Ils ont pour objectif la réalisation de petits films pour la promotion des associations locales qui le souhaitent. Les jeunes filmeront les activités diverses de ces associations pour mieux les faire connaître auprès des Combs-la-Villais. Les ateliers seront composés de deux à trois jeunes.

Toujours dans le cadre du renforcement partenarial avec les associations le service jeunesse va mettre en place tout au long de l'année des tournois sportifs. Ils concerneront principalement les sports collectifs : basket ball, hand ball, futsal... mais aussi le tennis de table. Ce partenariat entre le Tremplin 15-17 ans et l'Elan 11-14 ans se fera pendant les vacances scolaires.

D'AUTRES ATELIERS, D'AUTRES ACTIVITÉS

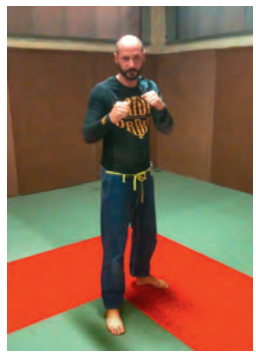

Une nouvelle association de jujitsu brésilien existe à Combs-la-Ville (l'association ASCLV), elle propose des cours le mardi de 20h à 22h et le jeudi de 20h30 à 22h au gymnase Paloisel. Contact : Jonathan au 06.41.23.13.75

L'atelier danse hip hop du service jeunesse propose des cours pour les 11-25 ans les mardis de 18h à 20h (Paloisel) et le vendredis de 20h à 22h (J. Cartier). Venez à la rencontre des deux intervenants Dembo et Karlton.

Renseignements au 01 60 34 07 71 (pour les ateliers vidéos) -

01 60 60 96 58 (pour le Tremplin) -

01 60 60 42 64 (pour l'Élan 11-14 ans).

Atelier bien vieillir

En continuité du salon des Seniors de 2015, des socio-esthéticiennes de l'association «Des soins et Des Liens» vous proposent un atelier «Bien vieillir ». Cet atelier est ouvert aux retraités, hommes et femmes, qui souhaitent préserver leur capital santé, leur appétit, leur sommeil, leur forme physique et intellectuelle. Sept séances vous seront proposées les vendredis de 10h à 12h dans la salle d'animation des Tilleuls, 1 rue René Lalique. Vendredi 18 novembre, 25 novembre, 16 décembre, 6 janvier, 13 janvier, 20 janvier et 27 janvier.

Renseignements et inscriptions auprès de l'animateur Damien Cimino au 06.08.23.44.94 ou 01.64.13.45.28.

EN BREF

Trait d'Union : petites brèves

Nouveaux parents, venez partager et échanger votre expérience avec d'autres parents autour d'un café, avec vos bébés. Les rencontres ont lieu tous les 15 jours (en dehors des vacances scolaires), le mardi matin et les prochaines rencontres ont lieu les 8 et 22 novembre de 9h à 11h au centre d'activités sociales Trait d'Union. **Trait d'Union est toujours à la recherche d'animateurs pour le soutien scolaire**. Si vous avez un peu de temps libre et que vous avez envie d'accompagner les enfants dans leurs apprentissages, contacter Trait d'Union. **Renseignements : Trait d'Union au Château des Marronniers (ancienne mairie) place du Général De Gaulle. Tél. : 01 60 60 92 44**

Le mois thématique du PIJ

Au mois de novembre le thème retenu est relatif aux aides au financement du permis de conduire. Documentation complète et conseils avisés des informateurs jeunesse vous attendent.
Renseignements : 01 60 60 96 60

Les Tremplins du coeur

Le retour de la saison hivernale est aussi le retour des Tremplins du cœur. Il s'agit pour les jeunes qui fréquentent le Tremplin 15-17 ans, de préparer un repas pour les bénéficiaires des Restos du Coeur. L'idée est de leur permettre de passer une soirée conviviale un peu «comme au restaurant». Le premier aura lieu le 10 décembre. Les jeunes intéressés pour aider à mettre en place la soirée, à la cuisine ou pour le service, sont les bienvenus ! Rendez-vous au Tremplin 15-17 ans, à partir de 17h, le mardi 15 novembre pour l'élaboration du menu et le mardi 29 novembre pour l'organisation du jour J. Pour plus d'information, contacter Kamel, Roxane et Sonia au 01.60.60.96.58.

Bien grandir avec le service enfance

Centres de loisirs et accueils périscolaires... le service enfance de la Ville permet aux jeunes combs-la-villais de bien grandir et de devenir de futurs citoyens.

Le service Enfance est dédié à l'accueil des enfants (de 3 ans à 12 ans) avant, après et en dehors du temps scolaire. Pour y venir, une seule condition, être inscrit ! Afin d'améliorer les conditions d'accueils des enfants ayant des troubles de la santé ou en situation de handicap, un programme spécifique d'accès au service enfance (PASS) est mis en place, depuis septembre 2016 (dossier téléchargeable sur le site de la ville).

Une journée type

- À partir de 7h15 et jusqu'à 9h30 : accueil des enfants et des parents, transmission des informations (maladies, fatigues…)
- Activités à la carte : coloriage, jeux, puzzles…
- 8h30-9h30 : Petite collation
- 9h30-10h : Temps d'échanges et présentation de la journée aux enfants
- 10h-11h10 : Atelier, sorties
- 11h10-11h30 : Temps d'échanges
- 11h30-13h : Repas
- Dès 13h : Sieste pour les plus petits et temps calme pour les autres
- Après-midi : Activités diverses, sorties, jeux extérieurs
- 16h30-17h : Goûter, arrivée des premiers parents
- 17h-18h45 : Activités libres jusqu'à l'arrivée des parents - Fermeture de l'accueil 18h45

SON ORGANISATION

Le service enfance assure au quotidien le fonctionnement de 9 structures d'accueils périscolaires (matin, midi, soir) et 6 structures d'accueils de loisirs (mercredi, vacances scolaires) Il gère aussi les «animations de quartier» pour les 6-12 ans sur deux structures différentes (Orée du bois et Sommeville) en période de vacances scolaires uniquement (nouveaux horaires 9h30-12h/14h-18h).

Sur une semaine scolaire : En moyenne 190 enfants par jour fréquentent l'accueil

pré scolaire (7h15-8h30) et 450 enfants par jour fréquentent l'accueil post scolaire (16h/18h45). Près de 600 repas sont servis en maternelle et 1000 en élémentaire. Une moyenne de 320 enfants fréquentent l'accueil de loisirs le mercredi. 200 par jour fréquentent les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires. Tous les directeurs possèdent le BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de direction), 80% des animateurs le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animation). **Renseignements : 01 64 13 16 81.**

Quelques exemples d'activités

Rencontre intergénérationnelle (résidents de la maison du grand chêne, de l'EHPAD et du Pré aux Tilleuls) et les enfants de maternelle, activités récup, sensibilisation au tri, récupération des végétaux, jardinage, décoration des salles d'accueil (fresques peinture, coloriage géant, élaboration d'un mur d'expression, découverte du monde du cinéma, initiation sportive, danses, mimes, expression corporelle, jeux de société, sortie cinéma, piscine, balades en forêt, Bowling, laser game, exploradôme...

EN BREF

Du côté des Seniors

La sortie de Noël a lieu le Vendredi 25 novembre, il s'agit d'une journée à St Thibault des Vignes. À 12h30 repas au restaurant le Nymphéas (Kir entrée plat dessert + ¼ de vin) puis à 15h, beau spectacle de Music-Hall musique, chant et danse dans le théâtre mobile. Ce concept est unique en Europe : un intérieur charmant mélange de «La petite maison dans la prairie» et une touche de Molière. Tarif de 50€ (transport + restaurant + spectacle) - **Inscriptions auprès du service Seniors jusqu'au 10 novembre au 01 64 13 45 28.**

Une Rencontre chantante aura lieu le mercredi 23 novembre salle d'animation de l'EHPAD les Patios de l'Yerres. On y chante un répertoire varié et nous n'avons pas peur de faire tomber la pluie !

Anniversaires Paloisel (oct-nov-déc) : Le restaurant Paloisel vous ouvre ses portes tous les mercredis à 12h pour un repas convivial. Le mercredi 7 décembre 2016 à 12h auront lieu les anniversaires des seniors participant aux repas des mercredis.

Rencontres intergénérationnelles Les enfants de l'accueil de loisirs de l'école de La Noue (4-5 ans) invitent les seniors à passer un bon moment en leur compagnie (découverte de jeux et partage de chansons) le mercredi 9 novembre de 14h à 16h30 dans la salle d'animations du Pré aux Tilleuls. Un goûter partagé vous sera offert. **Renseignements : service Seniors 01 64 13 45 28 ou 06 08 23 44 94**

Des travaux de voirie, toujours très attendus

De gros travaux de réfection de voirie (renouvellement du bitume) ont été réalisés comme ici rue des Etriviers

Des travaux de voirie attendus par tous viennent d'être effectués. Il s'agit de la rue des Etriviers, la rue de l'Abreuvoir, la rue Saint-Jaques, la rue du Haut de la Couture et la rue Lamartine. De plus, dans le cadre du plan d'actions mis en oeuvre par la ville pour permettre l'accessibilité de ses espaces publics aux personnes souffrant d'un handicap, d'autres travaux ont été réalisés comme la piste rue des Étriviers (1ère tranche des travaux réalisée). Les équipes ont procédé à la continuité des cheminements piétons cycles au parc de Châtillon sur une largeur de 1,20 mètres. Au parc de l'Abreuvoir on observe un aménagement du cheminement en voie verte sur une largeur de 3 mètres et le cheminement le long du bois en face de l'Orée du Bois a été repris. D'autres travaux sont à venir notamment sur le cheminement allée des Grives, le cheminement Nouvelle Cythère dans le parc central.

Travaux de réfection dans la zone de l'Abreuvoir

EN BREF

Travaux de réfection des voiries à venir

Le Conseil départemental va réaliser des travaux de réfection de couche de roulement sur la rue Sermonoise, section comprise entre la rue de Lieusaint et la rue Boissière.les travaux s'effectueront dans les nuits du 2 au 4 novembre 2016.

Il s'agit de cinq pièces allant de 12 mètres à 120 mètres de long et sur toute la largeur de la voie surface soit 550 m^2.

Travaux de réfection rue Saint Jacques

Par le petit bout de la lorgnette : Festivals d'Automne

Chronique Internationale

Pour profiter de l'été indien, les festivals fleurissent en Europe et se prolongent la nuit puisque le jour se couche plus tôt. En bref :

Le festival de l'Île de Wight en Angleterre propose des concerts pour tous les goûts musicaux, en 2010 il est entré dans le livre des records Guiness pour le plus grand nombre de personnes déguisées.

En Islande, pour son festival rock Iceland Airways, Reykjavik se pare des couleurs automnales et attire les foules avec ses baignades en eau chaude et en plein air.

À Munich, Oktoberfest rime avec bière, 7 millions de litres consommés en 16 jours par 6 millions de visiteurs, 2000 toilettes publiques sont installées. En Irlande 50 000 participants à l'Electric Picnic profitent de la musique et spectacle vivant, body art avec peinture sur le corps, les cheveux, les ongles.-

Le London Design Festival permet de découvrir la capitale britannique sous un autre angle, avec ses 400 évènements et installations de créateurs et d'œuvres design, pour le plaisir de quelques 200000 curieux et amateurs du genre.

Le conservatoire et la médiathèque deviennent intercommunaux

La loi de Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010 puis les lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRE du 7 août 2015 ont imposé à notre ancienne intercommunalité - au moment de sa transformation de SAN en communauté d'agglomération en janvier 2015 - de mutualiser un certain nombre d'équipements sous peine d'impact financier sur les dotations versées par l'Etat (notamment sur la Dotation Globale de Fonctionnement).

L'objectif est de favoriser le développement de services de proximité plus cohérents, plus complémentaires et moins couteux à l'échelle d'une intercommunalité. Combs-la-Ville a ainsi choisi de transférer la gestion du conservatoire et de la médiathèque à la communauté d'agglomération de Sénart et cela a été entériné par le schéma de mutualisation de Sénart en décembre 2015.

En janvier 2016, la communauté d'agglomération de Sénart a fusionné dans Grand Paris Sud, Seine-Essonne-Sénart, mais cela ne remet pas en cause le transfert des équipements. La médiathèque et le conservatoire seront donc des équipements intercommunaux au 1er janvier 2017.

QUELS CHANGEMENTS CONCRÈTEMENT ?

Les équipements restent bien entendu sur le territoire de Combs-la-Ville mais les agents sont transférés à GPS qui devient leur employeur. La gestion des équipements devient intercommunale.

Cela ne change rien concrètement au fonctionnement des équipements qui privilégient la proximité. Après un temps d'organisation de GPS, les équipements vont bénéficier d'une audience de communication plus large et pourront travailler en réseau avec toutes les médiathèques et conservatoires de GPS. La politique tarifaire dépendra désormais de GPS mais ne sera pas modifiée.

Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

+ d'infos sur www.grandparissud.fr ou directement sur https://participe-grandparissud.fr/fr

Maison du Combattant et du Citoyen (MCC), l'enfer de Verdun

La Bataille de Verdun : la plus terrible bataille que l'humanité ait connu.

Il y a un siècle, le 21 février 1916 débutait l'une des plus grandes batailles du 20ème siècle. Pendant 10 mois, jusqu'au 15 décembre, des hommes vont se terrer, se battre, s'entretuer, sous le feu ininterrompu de milliers de canons. On prétend qu'à Verdun, il est tombé un obus par centimètre carré. Comment des hommes ont-ils pu survivre à un tel enfer ?

En Janvier 1916, Falkenhayn, le général allemand, décide de porter un coup décisif à l'armée française, il faut rompre le front, par tous les moyens. Il décide d'atteindre Verdun dont il est tout proche. Il passe à l'action le 21 février au matin. La préparation d'artillerie va durer 9 heures, lorsqu'elle se termine, vers 16h, plusieurs millions d'obus ont été tirés. L'infanterie allemande entre en action, bousculant ce qui reste des première et deuxième lignes françaises. Pour la première fois les lance-flammes sont utilisés. Le 25 février les allemands s'emparent du Fort de Douaumont

Pétain prend alors la direction des opérations dans ce secteur, clamant haut et fort « Courage, on les aura » 6000 camions montent au front sur une route restée célèbre sous le nom de Voie Sacrée, c'est une noria incessante de combattants. Le 2 mars le capitaine Charles de Gaulle est blessé à Douaumont. Il est fait prisonnier et interné en Allemagne. Des combats acharnés vont rendre tristement célèbres des lieux tels que le Mort-Homme, le Bois des Caures, le Fort de Vaux, Froideterre, la Cote 304 et bien d'autres. Pendant des mois les combats font rage, le terrain est pris et repris.

Le 3 novembre le Fort de Vaux est repris par les Français, mais il faudra attendre décembre pour que la victoire soit définitive.

Presque toutes les familles de France ont un parent qui a fait Verdun. Dix mois de souffrances, d'espoir, de découragement. Mais d'un côté comme de l'autre, ils étaient tout aussi déterminés et forcèrent l'admiration par leur courage.

Au terme de cette sanglante bataille, les lignes françaises et allemandes sont revenues à leur point de départ, hélas au prix de près de 380 000 morts, coté Français, et 330 000 côté Allemand.

Il est de notre devoir de ne pas oublier ce qu'ont vécu ces hommes courageux, car« Il n'y a de véritable mort que dans la mémoire des hommes, par l'oubli ».

Merci à Luce Larcade

L'exposition

Une exposition organisée par la Maison du Combattant et du Citoyen sur le thème «Verdun, des hommes en enfer» se tient au château de la Fresnaye du 9 au 27 novembre 2016. *(cf p.17 «Du temps pour soi» du magazine Rencontre à Combs).*

**18 décembre 1916, fin de la bataille de Verdun
Les Français reprennent la ferme des Chambrettes.
C'est la fin de la « bataille de Verdun ».**

2 novembre 1916, la reprise du Fort de Vaux. La garnison allemande installée au fort de Vaux commence à abandonner ses positions. Le lendemain, le fort est repris, sans combat, par les Français du 298ème RI.

Des aménagements «anti-quads»

Le quad est un engin tout terrain à moteur, utilisé par les particuliers et parfois proposé à la location comme loisir sportif. Son utilisation n'est pas sans poser certains problèmes. A Combs-la-Ville, des aménagements «anti quads» ont été installés.

Sur l'ensemble du territoire de la commune la circulation des véhicules à moteur non immatriculés, non réceptionnés et non déclarés au sens du code de la route, de type quads, motos de petite taille ou tricycles à moteur, est interdite sur les voies publiques ou les lieux ouverts à la circulation publique ou au public (espaces boisés, parcs et jardins publics, espaces publics piétonniers). Ces véhicules ne peuvent être utilisés que sur des terrains adaptés à leur pratique. Tout véhicule en infraction pourra être immobilisé en cas de nécessité et notamment en cas de mise en danger de la vie d'autrui. Les infractions constatées par procès verbal seront punies par une amende suivant le délit de la 1ère classe à la 5ème classe.

DES AMÉNAGEMENTS POUR PRÉSERVER LES ESPACES PUBLICS ET LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

Des aménagements ont été réalisés dernièrement pour empêcher l'accès aux engins, quads, motos à différents endroits. Certains avaient déjà été détruits, il a donc fallu recommencer. Ces dispositifs se trouvent notamment au Parc Central où des buses et des coccinelles ont été posées, un fossé a été réalisé près de l'école l'Orée du Bois et de la voie piétonne. Des coccinelles ont également été posées dans le quartier de la rue d'Icare et des buses derrière les Carneaux.

Sur deux roues arrière, jusqu'où ira l'inconscience ?

Dispositif anti quad rue d'Icare

Ce qu'il reste des premiers dispositifs mis en place.

Vraiment bien vivre ensemble

Pour mieux vivre ensemble, il faut faire des efforts. C'est notre rôle de citoyen d'être responsable et solidaire. Nous avons des droits mais nous devons également répondre de nos devoirs en respectant les règles qui permettent de bien vivre ensemble. Nous devons participer à la sécurité et au respect de notre environnement. Ce dossier vous invite à réfléchir, prendre conscience pour ensemble faire reculer les incivilités.

Dégradations de l'espace public, dépôts sauvages, comportements impolis ou gênants dans les transports, dans la rue, déjections canines sur les trottoirs, pollution sonore,… Malgré les efforts déployés pour lutter contre ces conduites irrespectueuses, on constate qu'elles sont en progression dans la société et donc forcément dans notre ville. La vie en communauté suppose le respect de chacun, notre intimité et notre tranquillité reposent sur un voisinage apaisé et cordial. Certaines activités peuvent devenir des pommes de discorde : le jardin, le bricolage, l'entretien des pas de portes… Sur ces différents points, des règles existent. Mais le dialogue entre tous est également primordial et notre responsabilité partagée.

LA PROPRETÉ EN VILLE : LA COMMUNE ET LE SIVOM DEUX PARTENAIRES INDISSOCIABLES

Dans le but d'améliorer la propreté de la ville, la collectivité a décidé à partir du 1er janvier 2017, de transférer au SIVOM le balayage mécanisé. Tous les axes principaux seront balayés toutes les semaines. Il s'agit de l'avenue de Quincy, l'avenue de la République, la rue Sommeville, la rue Sermonoise, la rue de Lieusaint, l'avenue du Paloisel, l'avenue André Malraux, rue Pablo Picasso, la rue Jean François Millet, l'avenue Jean Jaures, la rue du Bois l'Evêque, la rue de l'Abreuvoir, la rue du Chêne, la route de Brie, la rue de Moissy, l'avenue de la Forêt, la rue de Varennes, la rue des Acacias.

Les voies «dites secondaires», toutes les voies publiques seront quant à elles nettoyées tous les quinze jours à trois semaines. Ce découpage sera établi par quartier et les dates définies avec

le SIVOM. Le personnel communal n'est pas transféré au SIVOM, il reste attaché à la propreté urbaine dans le cadre municipal avec la nouvelle micro-balayeuse (2m³). Cette dernière sera équipée d'un bras spécial pour le désherbage des caniveaux et bordures, les finitions seront faites à la main. La micro-balayeuse servira à nettoyer les parkings, les places, placettes, les pistes piétons cycles, les cours d'écoles, les petites allées. Le planning d'utilisation de celle-ci complétera celui du SIVOM (cohérence au niveau des quartiers).

On peut circuler à vélo sur les trottoir ? Non !

Le vélo est un véhicule assujetti comme les autres au code de la route. Même s'il n'est pas immatriculé, le vélo, et son usager, sont tenus de respecter le Code de la route. Le problème de la vitesse des vélos sur les trottoirs est lui aussi récurent. On ne peut circuler à vélo sur les trottoirs sauf si une piste ou bande cyclable y est matérialisée. On ne peut enlever de points au permis de conduire d'un usager qui a commis une infraction à vélo. En revanche, on peut lui dresser un P-V. On doit descendre de vélo pour traverser la rue sur le passage piéton sauf s'il est dans la continuité d'une piste cyclable traversante. Sur une rue piétonne, le vélo doit rouler au pas.

FEUILLES MORTES ET NEIGE : QUI DOIT EFFECTUER LE NETTOYAGE DES TROTTOIRS DEVANT LES PROPRIÉTÉS ?

Pendant l'été, le désherbage des trottoirs est particulièrement nécessaire. En période de neige, de verglas ou de chute de feuilles, les trottoirs doivent être déneigés, sablés ou nettoyés **par les riverains**. À défaut, leur responsabilité, et non celle de la Commune, pourrait être engagée en cas d'accident. L'article 1384 du Code civil explique que chacun est responsable des dommages qu'il cause mais aussi «de celui qui est causé par le fait des choses que l'on a sous sa garde».

Le ramassage des feuilles sur les voies publiques se fera en partenariat avec l'équipe de propreté urbaine et l'équipe des espaces verts, sur deux à trois mois environ en fonction des saisons. Ce point est très important et contribue à un aspect beaucoup plus propre et engendre moins de dégradations.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN JARDIN

Si vos plantations empiètent sur le domaine public l'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi la mairie peut parfaitement exiger (pouvoir de police du maire) des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique. La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé réception et restée sans effet.

Attention : Chaque préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.

TOUJOURS GARÉ DU BON CÔTÉ !

Où se garer, quand, comment ? Quand une rue est régie par le stationnement unilatéral alterné, les véhicules peuvent se garer du côté des numéros impairs de la rue entre le 1er et le 15 du mois, et du côté des numéros pairs les autres jours. Pour éviter l'anarchie lisez bien ce qui suit ! Il s'agit ici de vous parler du stationnement unilatéral souvent méconnu ou alors oublié volontairement ! Lorsqu'un panneau d'interdiction de stationner est associé au panneau d'une ville (ce qui est le cas à Combs-la-Ville), cela signifie que le stationnement dans cette ville est réglementé de manière unilatérale à alternance semi mensuelle. Pour ce panneau, le stationnement est autorisé la première quinzaine du mois du côté de la rue portant des numéros impairs. Pour la seconde quinzaine du mois (du 16 jusqu'à la fin du mois inclus), le stationnement sera autorisé du côté de la route portant des numéros pairs. Le changement de stationnement s'effectuera le dernier jour de la quinzaine entre 20h30 et 21h.

Le stockage des dépôts sauvages

«Partout en France, et malheureusement notre commune n'y échappe pas, des personnes peu scrupuleuses et peu «disciplinées » s'ingénient à polluer nos espaces publics par des dépôts sauvages de déchets en tous genres, alors que les dispositifs de collecte de tous ces détritus, que ce soit en « porte-à-porte » ou en apport volontaire n'ont jamais été aussi nombreux et aussi pertinents. Ceci nous astreint à confier à nos services, qui ont bien d'autres choses à faire !, ce «travail » ingrat et désagréable de réparer les fautes d'individus vraiment peu soucieux du bien commun». Guy Geoffroy, député maire de Combs-la-Ville

Prenez garde ! Le stockage de dépôts et déchets divers sur parcelle privée (de type pneus, pièces de voitures, matériels électriques, bidons de produits chimiques,...) au delà d'une dégradation du paysage et du cadre de vie des riverains peuvent constituer des dangers d'incendie, des risques de pollution du sol et peuvent présenter un danger pour la sécurité des voisins.

Les articles L.541-2 et L.542-3 du Code de l'Environnement prévoient l'engagement de la responsabilité des propriétaires en cas de stockage de ce type de dépôts sur parcelle.

Cette réglementation est valable pour toutes les rues hormis celles qui ont un aménagement spécifique (places délimitées par exemple). Certaines rues peuvent être en stationnement alterné sans tenir compte du numéro des maisons mais uniquement de la date. Le panneau signifie que du premier au 15 du mois, le stationnement est interdit du côté du panneau. La contravention pour stationnement alterné non respecté est de 17 euros. Cependant si du fait de son stationnement le véhicule devient gênant ou obstrue la voie le véhicule peut se trouver placé en fourrière.

Alors pour le respect de tous et pour ne pas en arriver à des situations anarchiques surtout dans les rues étroites, suivez ces conseils !

Stationnement aux abords de l'école : Tout le monde connaît le contexte dans lequel notre pays se trouve aujourd'hui terrorisme, état d'urgence… Tout le monde sait donc que la vigilance est accrue et que le plan vigipirate est au plus haut niveau ! Dans ce cadre, les entrées des écoles de la ville et de toute la France sont protégées et le stationnement «juste devant » est interdit. C'est une situation provisoire mais qui ne facilite pas le stationnement déjà anarchique devant les écoles.

Plutôt que de se garer ou s'arrêter n'importe où et n'importe comment, pourquoi ne pas en profiter pour prendre l'habitude de vous garer correctement un peu plus loin et marcher un peu en discutant avec vos enfants ? C'est une super occasion, à vous de la saisir ! De même quand vous allez chercher vos enfants, pour des raisons de sécurité, évitez de rester trop longtemps devant l'école, afin de limiter les regroupements.

QUE FAIRE LORSQUE L'ON CONSTATE UN GRAFFITI SUR UNE PROPRIÉTÉ PUBLIQUE OU PRIVÉE ?

Il faut contacter l'équipe «anti-tag» de la ville. Depuis de nombreuses années, cette équipe lutte contre les tags, affiches sauvages et autres pollutions visuelles. Son périmètre d'action englobe la ville et les bâtiments publics comme privés. La brigade propose un service gratuit à la population : si un usager constate un tag sur sa propriété, il peut appeler le service au **01 60 60 07 74,** lequel transmettra sa demande. Le propriétaire recevra une demande d'intervention gratuite à compléter et à renvoyer à la Mairie. Le délai d'intervention entre la réception du formulaire et la réalisation est de l'ordre de quelques jours.

LE PROBLÈME RÉCURRENT DES DÉJECTIONS CANINES

Chacun aspire à une rue propre et une marche agréable en ville. Les déjections canines constituent en effet une gêne considérable pour le promeneur obligé de marcher les yeux rivés au sol pour les éviter. Les crottes de chiens nuisent en outre à l'image de la ville et lui coûtent cher. Autrement dit, c'est l'ensemble de la collectivité qui se trouve pénalisée par des négligences pourtant évitables. Il est régulièrement rappelé que les propriétaires de chiens doivent se munir de sacs plastiques lorsqu'ils baladent leurs animaux. Il n'y a qu'à ouvrir le sac, l'enfiler comme un gant, ramasser la crotte du chien, retourner le sac autour de la main, le fermer hermétiquement et enfin le jeter dans la poubelle la plus proche ! Ces remarques sont également valables pour les déchets et les mégots.

La réglementation sur le bruit

Les bruits de toute provenance, susceptibles d'être dangereux, de porter atteinte à la tranquillité publique, de nuire à la santé de l'homme ou à son environnement sont très réglementés.
À quel moment peut-on faire ses travaux de jardinage, du bricolage… ?
Selon l'arrêté préfectoral du 11-07-1996, article 4 : les travaux de bricolage ou de jardinage sont autorisés :

- de 7h à 20h les jours ouvrés,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Selon l'article 1 de l'arrêté municipal du 24 mai 1995 :
Les travaux bruyants, autres que les travaux de bricolage ou de jardinage, c'est-à-dire par exemple, les travaux de construction, les travaux industriels, les travaux liés à une profession…, effectués sur la voie publique ou dans des propriétés privées, à l'aide d'outils ou d'appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, ne peuvent être effectués que :

- de 7h à 20h les jours ouvrés,
- les samedis de 9h à 12h et seront interrompus en dehors de ces heures et les dimanches et jours fériés

Pensez à vos enfants, à nos enfants et donnons leurs l'exemple !

Le mieux vivre ensemble, une attente légitime des habitants, un enjeu collectif et citoyen. Mieux vivre ensemble » suppose, en premier lieu, de se respecter les uns les autres dans l'espace public et la vie collective.

Les concours de fin d'année des commerçants 2A2C

Chaque année l'association de commerçants 2A2C organise deux grands jeux concours qui font appel à l'imagination, à la création au moment des fêtes. Cette année en plus de trouver l'objet insolite, créez la plus belle couronne des rois en papier !

Les commerçants 2A2C innovent encore cette année en lançant le concours de la plus belle couronne des rois. En retirant une couronne vierge en papier chez votre commerçant, rivalisez d'imagination et customisez-la, vous serez peut-être le gagnant de ce jeu concours organisé par 2A2C. Vous rapporterez ensuite votre couronne chez votre commerçant avant le 31 décembre au soir. Un jury composé d'un représentant de la mairie, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne et de chaque pôle commercial, déterminera les gagnants.

TROUVEZ L'OBJET INSOLITE !

Comme chaque année, l'association 2A2C a le plaisir de vous proposer cette animation commerciale pour les fêtes de fin d'année. Participez à l'opération : **«Découvrez l'objet insolite chez votre commerçant / artisan !»**. Le jeu consiste à retrouver dans la vitrine de vos commerçants un objet qui n'a rien à voir avec l'activité de ce dernier. Exemple : un pot de peinture chez le charcutier / un fer à repasser chez l'opticien, etc. Un indice : tous les objets insolites commencent **par la lettre E.**

Pour jouer, il suffit d'indiquer au dos de votre bulletin de participation (à retirer au préalable chez votre commerçant), le nom de l'objet insolite en face de chaque commerce. De remplir le coupon réponse et de déposer la page chez l'un des commerçants participants (logo 2A2C apposé sur la vitrine) avant le 31 décembre 2016 au soir. De nombreux lots sont à gagner alors à vous de jouer !

Ces deux jeux concours sont organisés en partenariat avec la commune ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne.

Rens. : 2A2C - Tél. : 01 60 60 58 38 / E-mail : association.2a2c@gmail.com Site : www.association-2a2c.fr

BIENVENUE

De nouveaux commerçants installés en ville.

- **Osmose Toilettage**

Madame Ginestet, nouvelle propriétaire - 117 rue Sommeville
01 60 60 30 55
Activité : salon de toilettage canin

- **Baby Garde & Plus**

Située à Combs-la-Ville
07 82 05 53 06 - babygarde.and.plus@gmail.com
Activité : garde d'enfants à domicile adaptée à vos besoins.

Le marché de Noël...

Le marché de Noël 2016 se prépare ! Il aura lieu le week-end des 17 et 18 décembre sur l'esplanade du 14 juillet 1789 et à l'intérieur de la Coupole.
Si vous souhaitez participer, il reste quelques chalets (contact 01 64 13 16 11).

Opération Beaujolais* sur le marché avec modération !

Une animation autour du Beaujolais nouveau aura lieu le samedi 19 novembre 2016 au marché municipal. 300 bouteilles seront à gagner pour cette occasion par un système de questions-réponses sur le marché ce jour là.

* l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Du concret, des projets !

Dans les cinq conseils de quartier, tous les trimestres un travail important de dialogue et d'échange avec la mairie est mené pour participer à l'amélioration de la vie du quartier. Les collèges habitants sont actifs et concrétisent leurs idées pour aller à la rencontre des habitants de leurs quartiers respectifs afin de donner du sens à la démarche et de travailler au service de l'intérêt général. Au moyen de manifestations qui participent à l'animation du quartier, les conseils de quartier valorisent le territoire et donne une audience plus importante à leurs questions et aux problématiques qu'ils abordent en conseil de quartier.

Prévert : le jardin partagé rue Berlioz

Le conseil de quartier Gare a pu réunir quelques habitants pour la deuxième édition de son pique-nique. Le temps malgré le report de juin à septembre, n'était pas au rendez-vous mais les habitants participants étaient ravis.

À Prévert, le jardin développé rue Hector Berlioz dans le cadre des Incroyables comestibles a donné des tomates, concombres, courgettes, salades, betteraves, topinambours, menthe, persil et thym. «*Le début a été dur à cause du temps car le mois de juin a été très très pluvieux et tout pourrissait ! Ensuite pas de détérioration et un bon accueil des habitants prévenus par brochures dans les boîtes aux lettres ont permis aux plantes de pousser et d'être récoltées*» nous raconte un habitant du conseil de quartier. Le jardin sera mis au repos mi novembre pour laisser passer l'hiver.

Dans le quartier Bois l'Evêque, le travail se poursuit pour mettre en place ponctuellement une petite animation musicale au kiosque Jean-Baptiste Clément. Les riverains ont été interrogés. Il s'agirait d'organiser un petit concert l'après-midi, le samedi ou le dimanche, afin de donner un peu de vie à ce lieu qui s'y prête bien.

PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

- **Gare :** le 1er décembre à 19h30 maison des associations Beausoleil
- **République :** le 6 déc. à 19h30 à l'Espace jeunesse République
- **Prévert :** le 7 déc. à 19h30 maison de quartier les Quincarnelles
- **Vieux Pays :** le 8 déc. à 19h30 à la Clavelière (l'Orangerie)
- **Bois l'Evêque :** le 13 déc. à 19h30 à la maison de quartier le Soleil

Pour recevoir les comptes-rendus des conseils de quartier il suffit de vous inscrire en ligne sur : **www.combs-la-ville.fr**

Gare : un pique-nique partagé à la Borne Blanche

Vieux Pays : ce quartier a du talent !

Le conseil de quartier Vieux pays organise la première édition de «Notre quartier a du talent» le dimanche 27 novembre 2016 de 14h à 18h à la Clavelière. Jessica Tourigny, co vice présidente habitants nous explique le principe.

En quoi consiste cette manifestation ?

Nous avons dans notre quartier, des voisins, des amis, des habitants remplis de talent. Quelle que soit l'activité, l'objectif est de valoriser ces personnes de notre quartier et de leur permettre de partager leur activité ou passion avec les autres habitants du quartier. Une danseuse orientale, un peintre et un écrivain seront ainsi présents pour vous montrer leur travail et surtout pour «faire avec vous» grâce à des démonstrations et des ateliers.

Quel est l'objectif de la manifestation ?

L'objectif premier est de créer du lien. De prendre le prétexte d'une animation dans le quartier pour permettre à ceux qui vivent à proximité les uns des autres tous les jours de se rencontrer, de se connaître et de se reconnaître quand ils se croiseront dans nos rues. Notre quartier a des atouts et on veut les montrer. Et si ce rendez-vous nous permet aussi de faire connaître la démarche des conseils de quartier et ainsi être porteur de problématiques plus larges auprès de la mairie, alors tant mieux, ce n'est que du plus. Pour parler du quartier, nous avons besoin de rencontrer les habitants, d'échanger avec eux sur les problématiques rencontrées au quotidien afin de les porter au conseil de quartier. Pour finir, nous avions envie de parler de notre quartier de façon positive grâce aux habitants qui ont du talent !

Parlez nous de votre quartier

Le quartier Vieux Pays est le quartier historique de Combs-la-Ville, c'est le village du Moyen-âge autour duquel la ville s'est construite. Nous essayons de retrouver l'esprit du village d'autrefois.

J'invite les habitants du quartier à venir nombreux le 27 novembre de 14h à 18h à la Clavelière !

Téléthon 2016

Cette année le Téléthon aura lieu les vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 décembre 2016. Une fois de plus, les associations combs-la-villaises, la MJC et les services municipaux se sont associés pour organiser un week-end festif sous le signe de la solidarité.

Dès la mi-novembre, vous pourrez trouver en vente chez tous les commerçants participants, des portes-clés au prix de 3€.

VENTE DE LIVRES SOLIDAIRE

Tous les amoureux des livres se donneront rendez-vous à **la médiathèque** pour sa traditionnelle vente de livres. Elle aura lieu le vendredi 2 décembre de 14h à 19h et le samedi 3 décembre de 10h à 17h30 sans interruption.

UN PROGRAMME SOUS LE SIGNE DE LA GÉNÉROSITÉ

Le week-end du Téléthon débutera le vendredi 2 décembre au soir avec le loto, organisé par **l'association Amicale du Don de Sang Bénévole** et aura lieu à la salle des fêtes André Malraux. De nombreux lots seront à gagner lors de cette grande soirée qui débutera à 20h. Une possibilité de restauration qu'il vous faudra réserver avant le 2 décembre (au 01 60 60 76 98) vous sera également proposée à 19h avec comme fond musical une prestation du **Big Band EDY.**

Le samedi 4 décembre, au matin, vous retrouverez trois associations combs-la-villaises derrière leur stand entre 9h et 12h, vous pourrez déguster les traditionnels vin chaud et chocolat chaud **des Compagnons d'Irminon**, mais aussi les crêpes de **Bénévolement Vôtre** et les brioches de l'association **Sport et Vie** sur la place du marché. Cette dernière sera également présente dans la zone commerciale Pablo Picasso (à côté de La Coupole) et à Intermarché.

Au même moment, l'association **Pedibus Jambus** vous proposera une randonnée pédestre sur le thème de la biodiversité : départ à 9h devant la mairie et arrivée à 12h30 sur la place du marché.

A la piscine municipale de 10h à 13h, **Elan 77**, puis **Bénévolement Vôtre** organiseront une matinée de challenges avec les classes de CM2 de la ville. **Combs natation** prendra le relais pour un baptême de plongée à 13h, suivi de défis sportifs et de natation synchronisée de 14h à 19h. En parallèle, toujours le samedi, auront lieu à La Coupole, un concert **des orchestres de la MJC** de 14h à 16h15 (ouverture public à 13h30), puis le soir un concours de danse de 20h30 à 22h (ouverture public 19h30) organisé par l'association **TSN'School.**

Dans le hall de la Coupole, le centre d'activités sociales Trait d'Union et l'**Association des Paralysés de France** s'uniront, pour vendre des objets réalisés lors d'ateliers créatifs et l'association **TSN'School** proposera une exposition et une vente de photos. Une buvette sera également proposée.

Pour finir ce week-end en beauté, l'association **Scène Arts Danse** vous proposera une fois de plus, le dimanche 4 décembre, un gala de danse qui vous fera découvrir ses dernières créations de 14h30 à 16h (ouverture public 13h30) et **Astragale et Cie** vous fera voyager dans le monde du cirque de 16h30 à 18h (ouverture public 16h), le tout sur la scène de La Coupole ! Pour les quatre spectacles (concert, concours de danse, Gala de danse, et spectacle de cirque) **les billets sont disponibles en pré-vente à la MJC**. L'ensemble de l'argent récolté tout au long de ce week-end engagé, sera reversé à **l'AFM Téléthon**. En espérant que ce programme vous plaise, nous comptons sur vous pour récolter encore plus de fonds et faire avancer la recherche, pour un jour éradiquer la maladie !

Renseignements : MJC l'Oreille Cassée 01 60 60 76 98 / 06 08 86 55 85

EVENEMENT

Exposition : « Verdun, des hommes en enfer »

Du 9 au 27 novembre 2016 au Château de la Fresnaye.

Dans le cadre du centenaire de la Bataille de Verdun, la mairie de Combs-la-Ville et l'association « La Maison du Combattant et du Citoyen» vous proposent une exposition retraçant les différentes étapes de cette bataille déterminante de la Première Guerre Mondiale. Grâce à l'apport de nombreux objets, costumes et photographies, l'association expliquera en plusieurs points les causes et étapes de la bataille jusqu'à son dénouement. Vous découvrirez également les conditions de vie particulièrement difficiles que connurent les « poilus », lors de cette bataille. Quels moyens avaient-ils pour survivre ? Par quels moyens étaient-ils approvisionnés ? Comment communiquaient-ils avec le reste de l'armée ? Et avec leurs familles ? Une commémoration importante pour ne pas oublier l'une des batailles les plus meurtrières de la Grande Guerre. Tout public. Libre et gratuit. Vernissage le vendredi 11 novembre à 11h30.

Exposition ouverte du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Entrée libre. Renseignements : 01 60 34 27 62 /65

Le spectacle fait du bien !

Deux spectacles vous sont proposés à la Coupole au mois de novembre, votre coeur balance entre le théâtre musical et le chant Gospel, n'hésitez pas, allez voir les deux !

Ces Gens là, théâtre musical, inspiré de l'œuvre de Jacques Brel. «*En réalité, il y a un siècle, j'aurais été le conteur du village (...) Je raconte des petites histoires, c'est des petites fables en réalité que je fais. Que j'essaye de faire.*» Jacques Brel. *Ces Gens-Là,* ce sont des gens modestes inspirés des chansons de Brel, vivant dans un climat d'amitié et de passion amoureuse, mais où règnent aussi la solitude des êtres, le monde de la nuit et la misère des bas-fonds. A travers cette création, la volonté de la troupe est de faire redécouvrir Jacques Brel, l'homme avec ses aspirations, ses idéaux, son humanité, ses défauts... **Samedi 19 novembre 2016 à 20h30 au théâtre de la Coupole pour tout public. Tarif de 6 à 14 euros.**

Les Gospel's French Voices vous font partager leur amour du chant chorale et donnent sur scène des concerts qui emmènent le public dans un voyage à travers les chants Négro spirituals et Gospel traditionnels et contemporains. Les Gospel's French Voices défendent ces valeurs profondes aux travers des chants d'espoir « I thank you Jesus », d'amour « Let us break bread together » et de partage comme « Clap your hands». Chantant sans partition, le chœur entraîne le public dans un voyage rempli de joie et d'émotion. Les Gospel's French Voices sont dirigés par Xavier Béraud.

Samedi 26 novembre 2016 à 20h30 arène de la Coupole pour tout public. Tarif de 6 à 14 euros. Rens. : 01 64 88 99 36 / accueil.coupole@mairie-combs-la-ville.fr

À la médiathèque...

« Mois du film documentaire », les samedis 19 et 26 novembre à 15h30, la médiathèque propose deux projections de film autour de l'Iran, pour un public adolescent - adulte. Mercredi 23 novembre à 10h30, la médiathèque propose des films d'animation iraniens à destination du jeune public. Programmes disponibles à la médiathèque - Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Heure du conte spécial Biblio connexion, samedi 26 novembre à 11h dans la salle de l'heure du conte. Un moment très attendu par les jeunes oreilles, qui découvriront avec les bibliothécaires jeunesse, les plus merveilleuses, les plus magiques, les plus effroyables ou les plus drôles histoires. Animée par Anne-Marie Massias avec un support numérique. Public : enfants à partir de 3 ans - Réservation conseillée.

Spectacle jeunesse : le samedi 19 novembre à 10h30. Céline Harlingue, conteuse, viendra présenter son spectacle « Petite Malice ». *Il parait qu'il y a des gros mots qu'on n'a pas le droit de dire sinon on est puni, mangé par le loup. Alors maman nous dit : Ferme ton bec ! Tu ressembles à un monstre biscornu !!!*

Public : enfants à partir de 4 ans - Entrée libre - Réservation conseillée. Durée 40 min. **Renseignements : 01 64 88 61 53**

EN BREF

Portes ouvertes de l'EMS

Les portes ouvertes de l'école municipales des sports (EMS) se dérouleront du mardi 15 au 19 novembre dans les gymnases aux horaires habituels.
Les parents pourront assister aux prouesses de leurs enfants.
Les activités prévues sont :
- Athlétisme pour les 9/11 ans
- Jeux de raquettes pour les 5/6 ans
- Jeux d'adresse pour les 3/4 ans

Rens. : 01 60 34 27 57/58

Fermeture piscine

La piscine sera fermée pour vidange du lundi 19 décembre au 2 janvier 2017 inclus.
Renseignements auprès du service des sports au 01 60 34 27 58 /57

Fermetures exceptionnelles

Tous les équipements sportifs de la ville seront fermés dès 19h30 le 25 novembre 2016 en raison du gala des sports. Les présidents d'associations sportives en ont été informés. **Rens. : 01 60 34 27 58/57**

Ciné rencontre

Le mois du film documentaire se poursuit à la Coupole. Coup de projecteur sur le cinéma Kurde avec samedi 12 novembre à 19h30 la projection du film Kurdistan-Kurdistan. Une magnifique production à découvrir au cinéma la Coupole avec la présence du réalisateur Bülent Gündüz. A l'issue de la projection du film, un buffet sera tenu par l'association culturelle des Kurdes Sinemilli de Seine-et-Marne. Tarif : 3,50€
Rens. : 01 64 88 99 36 - accueil.coupole@mairie-combs-la-ville.fr

Café des associations : les associations communiquent !

Les bénévoles des associations sont confrontés à différentes problématiques. La communication en est une. Le Café des associations organisé par la ville le 6 octobre 2016 devait permettre de répondre aux questions sur ce thème.

Après une présentation des différents outils de communication de la commune et de l'utilisation que les associations peuvent en faire, des échanges ont eu lieu pour répondre aux questions. Afin d'être concrets, des documents ont été distribués et des ateliers d'écriture journalistique seront organisés en partenariat avec la médiathèque pour permettre aux associations qui le souhaitent de connaître les règles de bases de la rédaction d'un article de presse afin d'améliorer leur communication.

Delphine Laborde, conseillère municipale déléguée à la dynamique associative, était accompagnée d'Adeline Collignon, directrice Culture, Sport et Animation festive de la commune, de Véronique Raingeval, responsable de l'animation vie locale et associative et de la dynamique associative et de son équipe et de Céline Lacombe, directrice Communication, Innovation et Moyens Généraux de la commune.

Mis en place en avril 2016, le Café des associations a pour objectif de soutenir le monde associatif en lui apportant de l'information concrète, en lui permettant de créer des échanges, des partenariats entre associations et peut-être de mutualiser les moyens. La première édition sur le thème des assurances avait réuni 19 associations, ce jeudi 6 octobre, sur le thème de la communication, elles étaient une trentaine.

La prochaine édition aura lieu en février sur le thème des finances.

Scène Arts Danse

L'association Scène Arts Danse riche de nombreuses années d'expérience, vous propose des cours de danses tout au long de l'année.
Les cours sont assurés par des professeurs professionnels dont les années d'expérience garantissent leur sérieux.
Des cours accessibles à tous les niveaux, même aux débutants, ainsi que des cours d'éveil pour les enfants de 4 à 6 ans, qui pourront déboucher sur des cours d'initiation au Modern jazz, Hip Hop, Contemporary Jazz ou Danse Orientale selon leurs envies.
Grandes nouveautés cette année, vous pourrez découvrir la Salsa avec Hélène qui vous attend le lundi soir à partir de 20h30 au gymnase «La Noue» ou découvrir les cours d'Assouplissement/Stretching d'Alexandra le mardi soir à 19h au gymnase «Jacques Cartier».
Zumba, Hip Hop, Modern'n Jazz, Contemporary Jazz, Danse Orientale, Ragga et Street Jazz sont également au programme pour cette nouvelle saison.
Fin d'année scolaire, rendez-vous incontournable de l'association, où vous pourrez découvrir le travail de nos élèves lors de notre gala !
Des «Portes Découvertes» seront organisées la semaine du 14 novembre 2016 sur tous nos cours d'adultes ! Moment idéal pour venir découvrir nos disciplines ! (retrouvez toutes les informations sur notre site Internet).
Venez nous découvrir !
Pour toute question : Site : http://www.sceneartsdanse.fr/ Tél : 07 82 30 48 68 (du lundi au vendredi)
E-mail : sceneartsdanse@yahoo.fr

Family's Vélo

Bénévolement Vôtre et Pe Tancat se sont associées pour cette manifestation haute en couleur !

Notre manifestation Family's Vélo, avec le concours de Pe Tancat s'est déroulée dans une bonne ambiance familiale.

Un temps superbe, de beaux vélos bien décorés et des boulistes motivés ont fait de cette journée une réussite.

Des prix ont été distribués pour récompenser les plus originaux et, dans l'ensemble, chacun est parti avec un trophée.

Les enfants se sont bien amusés et ont été ravis de leur journée.

Nous espérons vous voir encore plus nombreux l'année prochaine.

Café débat biodiversité

Un moment pour se poser de grandes questions, pour échanger et peut-être trouver quelques piste de travail...

La MJC vous accueille le jeudi 17 novembre à 20h30, pour un Café des Lumières sur la biodiversité, animé par François Verret, bénévole à la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Dans notre société où la sauvegarde de la biodiversité fait partie des grands enjeux actuels, les entreprises sont plus souvent montrées du doigt pour leur mépris des écosystèmes que pour leurs réels engagements dans la protection de l'environnement… Et si nous nous posions la question de leurs moyens d'action quant à la préservation de la biodiversité ?

Entrée libre.
Renseignements au 01 60 60 76 98

Le don d'organes

Chacun de nous peut être confronté à ce dilemne devant le décès (accidentel ou non) d'un proche : A-t-il fait part de son désir de donner ses organes après sa mort ?

La possession d'une carte de donneur d'organes n'est pas reconnue légalement mais facilite le travail de communication entre les médecins et les proches. Cependant, depuis 1978 une loi encadre le don volontaire et gratuit d'organes et de tissus en France et fait que nous sommes tous donneurs présumés sauf à avoir manifesté le contraire, même oralement, auprès de proches, famille ou amis. Il existe un registre national des refus sur lequel chacun peut s'inscrire.

Toute une organisation est en place au niveau national pour gérer au mieux et au plus vite ces situations d'urgence : consultation du registre des refus, batterie de tests, information vers le Pôle national de répartition des greffons, qui après édition de la liste des receveurs en attente appelle les équipes soignantes des patients receveurs pour leur proposer le greffon ; le tout en 14 heures maximum.

Les organes prélevés, conservés dans les glacières à 4°, sont transportés en ambulance, en train ou par avion vers les hôpitaux concernés dans les plus courts délais.

Les prélèvements les plus fréquents sont ceux des poumons, cœur, reins ou foie quasiment sans limite d'âge après mort cérébrale du donneur, et les greffes doivent être effectuées dans la limite de temps allant de 4 à 5 h pour le cœur et jusqu'à 24 à 36h pour les reins suivant le décès avec maintenance des fonctions des organes par des machines jusqu'au prélèvement.

Les tissus sont aussi concernés : la cornée de l'œil (4248 receveurs en 2015), de l'os, des artères, des veines, des valves cardiaques et de la peau, greffée aux grands brûlés.

En France, 80% des personnes interrogées se disent favorables au prélèvement mais, sur le moment du drame, les proches répondent à 80% qu'ils ignorent les volontés du défunt par manque de dialogue préventif ce qui entraîne des refus dus à la douleur ressentie par le deuil.

L'Espagne, qui a un système de dons d'organes analogue au nôtre, est la championne internationale des greffes d'organes : en 2014, le ministère de la Santé se félicitait des 4360 greffes opérées grâce à 1682 donneurs. En France, 1645 prélèvements ont généré des greffes salvatrices. Il y a encore du travail à faire pour convaincre les Français.

Prochain don du sang le 19 novembre de 9h30 à 16h30 à l'Hôtel de Ville. Venez nombreux.

Fnaca

Mercredi 12 octobre, la FNACA a tenu son Assemblée Générale. Divers points de vue concernant son activité pour 2017 ont été abordés. Reste la date du barbecue à fixer en fonction des disponibilités des services municipaux (élections à venir obligent). Le précédent bureau a été réélu à l'unanimité.
Un repas convivial a clos cette journée. Merci à tous nos adhérents.

Rêvosoleil

Afin d'occuper les longues journées d'hiver quoi de mieux que de penser à son prochain voyage? Alors venez vous renseigner auprès de l'Association Rêvosoleil qui propose pour l'année 2017 : les Antilles, La Hongrie, le Monténégro et un voyage tout en autocar vers Toulouse/Andorre.
Au plaisir de vous rencontrer.
Jeannine Jung /Présidente
06 80 07 04 34 / 01 60 60 53 19
www.revosoleil.com

Portes ouvertes

La SHAGE et le vidéo club vous ouvrent leurs portes le 19 novembre 2016.

Situés au 1er étage du Centre Beausoleil, la SHAGE (Société d'Histoire, d'Art, de Généalogie et d'Echange) et le Vidéo Club vous ouvrent leurs portes **le samedi 19 novembre 2016 de 10h à 18h** Ce sera pour vous l'occasion de visiter nos locaux et de connaître nos différentes activités. Avec **LA SHAGE,** vous pourrez découvrir un focus sur Combs-la-Ville à partir de photos, livres et documents. Un pôle généalogie consacré à l'initiation sera à votre écoute. Au **VIDEO CLUB,** chacune des deux salles sera à votre disposition. Dans la première, vous assisterez à l'élaboration d'un montage vidéo ou photo. Dans la seconde, vous apprécierez le travail réalisé par les adhérents avec la projection de leurs films. Nous vous attendons nombreux !

Renseignements : la SHAGE / 01 64 13 08 62 et le Vidéo Club : 01 60 60 63 83

Combs-la-Ville : Haut lieu sportif en devenir ?

Nous vous avions promis une année marquée du sceau du sport, en voici quelques témoignages !

C'est un athlète bien connu du milieu sportif municipal et national qui va faire une nouvelle apparition sur la scène internationale. Sofiane Agoudjil, espoir du club de karaté combs-la-villais, participe aux championnats du monde de sa discipline qui se déroulent en Autriche et ce, pour la seconde fois. À seulement 23 ans, c'est loin d'être un débutant puisqu'il affiche déjà un palmarès impressionnant, vainqueur de nombreuses compétitions en France et en Europe ! Sans réserve, il a publiquement exprimé son plaisir et de sa chance de s'entraîner ici. Souhaitons lui le meilleur et pourquoi pas une médaille !

Aussi, les 4 et 5 novembre, notre commune a le privilège de recevoir à nouveau le Tournoi international de Gymnastique. Pour sa 20ème édition, les équipes internationales n'ont jamais été aussi nombreuses à concourir !

Profitant de ces nouvelles musclées, le groupe majoritaire a souhaité saluer le travail des associations sportives mais également musicales et culturelles pour leur engagement et leur participation à faire de votre commune un haut lieu de convivialité et de pratiques tant reconnues qu'appréciées. Vous êtes les principaux artisans du bien vivre ensemble et de prestations de qualité. Nous sommes là pour vous soutenir !

Avec Guy Geoffroy, les 29 élus de l'équipe municipale « J'aime Combs-la-ville »

Un Grand bravo à Sofiane Agoudjil et au CACV Karaté

Du 26 octobre au 30 octobre notre jeune licencié combs-la-villais, Sofiane Agoudjil a participé au championnat du monde de karaté en Autriche.

Deux fois « champion de France senior ». Deux fois vainqueur de la coupe de France. Double vainqueur de l'Open de Paris. Vice-champion d'Europe junior et senior. Ce palmarès conséquent faisait de ce grand espoir l'une de nos plus grandes chances de médailles.

Avec cette vitrine, nous en profitons pour souligner que Combs-la-Ville possède de par son histoire et son environnement un lien très fort avec le sport. Le tissu associatif très riche, le patrimoine sportif particulièrement diversifié permettent à tout un chacun de choisir l'activité sportive qui lui convient.

Si le sport ne résout pas tous les maux de la société, il s'appuie toutefois sur des valeurs citoyennes, éducatives et pédagogiques, telles que le respect de soi, des autres, le goût de l'effort. L'investissement local associatif n'est d'ailleurs plus à démontrer.

Les nombreux échanges entre les élus de la municipalité de tous bords, et les représentants du monde sportif permettent de jumeler harmonieusement « le sport pour tous » avec la pratique de la compétition.

Sofiane est un bel exemple pour nous et quel que soit son résultat, nous tenons à lui dire qu'il est la fierté de notre commune.

P. Sainsard, M-C. Barthès, M. Gotin, J. Samingo, D. Roussaux, combsavenir@gmail.com.

Principales délibérations du Conseil municipal du 17 octobre 2016

- Attribution de l'indemnité de conseil au comptable de la commune
- Créances irrécouvrables - Année 2016
- Réactualisation annuelle du barème des ressources pour le calcul du quotient familial pour 2017
- Indemnité forfaitaire complémentaire pour les élections
- Gratification dans le cadre des médailles d'honneur régionale, départementale et communale
- Création d'un emploi d'apprenti au sein des services municipaux
- Approbation d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) pour les Etablissements Recevant du Public (ERP) à gestion communale
- Désaffection et déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle cadastrée AE n°614 au 4 rue de la Nouvelle Cythère
- Désaffection et déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle cadastrée AE n°614 au 9 place Antoine de Bougainville
- Désaffection et déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle cadastrée AK n°484 au 1 rue Nicolas Copernic

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : le 21 novembre 2016 à 20h à l'hôtel de ville

LE POINT SUR... Les démarches en ligne

Simplifiez-vous la vie avec les démarches en ligne !

La plupart des démarches sont accessibles directement depuis le site Internet de la ville **www.combs-la-ville.fr :**

- consulter les listes de documents pour vos différentes démarches
- faire vos demandes d'actes de naissance, de mariage ou de décès
- demander un duplicata de livret de famille
- visiter la salle des mariages de façon interactive en regardant la vidéo
- pour les demandes de passeports il faut prendre rendez-vous en ligne. Vous recevrez un mail de confirmation et un SMS de rappel la veille du rendez-vous. Vous pouvez interagir en ligne et modifier ou annuler votre rendez-vous
- le dossier de pré-demande de passeport est également disponible via notre site internet
- les timbres fiscaux pour les passeports peuvent s'acheter en ligne et être présentés de manière dématérialisée
- vous pouvez y suivre vos demandes de titres d'identité
- vous pouvez vous inscrire (ou signaler un changement d'adresse / d'état civil) sur les listes électorales en ligne sans vous déplacer
- faire le recensement des jeunes de 16 ans,
- ainsi que le recensement de la population effectué en collaboration avec l'INSEE

Enfin une borne tactile est à votre disposition, dans la salle d'attente des formalités administratives, afin d'effectuer toutes les démarches en lignes accessibles via notre site internet.

Renseignements : 01 64 13 16 00 ou
Site Internet : www.combs-la-ville.fr

Bon à savoir

Changement d'adresse
Le docteur Estelle Larroche médecin généraliste a déménagé au 22 avenue du Quincy à Combs-la-Ville, 01 64 88 56 99.

État civil

NAISSANCES

Emmanuel Ateba Mwambo Djessi Schmith, Victoria Kalouyoyiko Mayounga, Maxim Banaru, Rania Elalaloui El Balrhiti, Gabriel Lameiras, Hugo Nantieras Lopez, Ethan Gallet, Kristen Serre Groene, Anna Rault, Mathis Pateloup, Nolan Barrieu Ligerot, Adryan Diaconu, Gianna Ravelomanantsoa, Kelycia Noukeu, Aïssata Roth, Loan Le Coz, Côme Rollin Goldscheider, Mady Bounoua, Rose Fabre, Evan Mvouama, Raphaël Afana Etoga

MARIAGES

Thierry Rouland et Nathalie RobertKamal
Serkan Kircali et Hadda Benchoula
Mustapha Doumani et Ouafae Jabbouri
Alexandre Bernard et Nora Hdiguellou
Sébastien Gaudin et Aline Minon
Mickaël Landreau et Angelina Sapienza
Julien Brelle et Fatna Es Haili
Laurent Deschodt et Coralie Lefur

DÉCÈS

Brigitte Branquet (58 ans)
Christelle Daix épouse Glaoui (39 ans)
Robert Cape (84 ans)
Roger Ennequin (87 ans)
Marie-Laure Cadiet épouse Goralski (55 ans)
Danièle Drapier épouse Semelyn (70 ans)
Paulette Stableaux veuve Albareil (82 ans)
Danielle Billot (79 ans)
Moïses Losengo (30 ans)
Gilbert Georges (86 ans)

Pratique

Hôtel de Ville de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

Ouverture des services municipaux

- du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 (accueil de la mairie ouvert jusqu'à 17h30)
- le samedi de 8h45 à 11h45.

Les services enfance, scolaire, urbanisme, et Formalités administratives sont fermés les mardi et jeudi après-midis. La régie municipale n'est ouverte que le matin. Le service Urbanisme ouvre le dernier samedi de chaque mois.

Services de garde

Médecins : deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit 'de 19h à 7h), les dimanches et les jours fériés en l'absence de votre médecin traitant :

- Médecins d'Urgence 77 : 0 825 826 505
- SOS Médecins : 0 820 077 505

Pharmacies : les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines (39 15 appel).

Retrouvez *Rencontre à Combs* sur www.combs-la-ville.fr

Conseil Funéraire

Pompes Funèbres, Marbrerie
Organisations d'obsèques personnalisées

69 rue Sermonoise
77380 Combs-la-Ville
Tél. : 09 81 39 11 17
contact@conseil-funeraire.fr

Lundi au vendredi
9h-12h / 14h-18h
Samedi 9h-13h

CONTRAT EN PRESTATIONS D'OBSEQUES
> 100% du capital garanti immédiatement**
> rapatriement mondial inclus

À PARTIR DE
11,70€/mois*
PENDANT 9 ANS

* pour une personne âgées de 40 ans et pour un capital de 1000€
** sous réserve du paiement des primes

IPF Rénovation
depuis 1981

ZAC de l'Ormeau
22 rue Pierre et Marie Curie
COMBS LA VILLE
01 64 13 66 13
contact@ipf-renovation.fr
www.ipf-renovation.fr

RGE QUALIBAT

Découvrez le visuel de nos **2 NOUVEAUX VÉHICULES...**

FENÊTRES PORTES VOLETS PORTAILS *Installation par nos soins*

PRODUCTEUR COMMERÇANT

Intermarché SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

COMBS LA VILLE

VOTRE MARCHÉ FRAIS
À PRIX MOUSQUETAIRES

leDRIVE

Station service
Gaz
Station de gonflage
Distributeur de billets
Photocopies
Laverie

HORAIRES :
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H45 À 20H
DIMANCHE : 09H00-12H45

2 RUE FABRY, ZAC DE L'ORMEAU - **TÉL. : 01 64 88 86 74**